

W. Sauvé, G. Sauvé, V. Samson, J. Lamothe, N. Gagnon, J.-B. Lebeau et P. Savaria.

L'enquête s'ajourne *sine die*.
Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

gerie, T. Pichette, G. Sauvé, W. Sauvé, V. Samson, J. Lamothe, N. Gagnon, J. B. Lebeau and P. Savaria.

The Committee then adjourned *sine die*.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.



SERVICE de la VOIRIE

SOUMISSIONS pour MAISON, Etc.

Des soumissions cachetées, adressées au greffier de la Cité et portant la suscription "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR CONTREMAITRE ET D'ATELIERS," seront reçues pour la construction d'une maison pour le contremaître et d'ateliers dans la cour du service de la Voirie, sur la rue du Grand-Tronc, pourvu qu'elles soient déposées au bureau dudit greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, d'ici à MIDI, JEUDI, LE 3ème JOUR DE SEPTEMBRE.

Les soumissionnaires devront soumettre, séparément, un prix pour la maison et un prix pour les ateliers.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau de l'architecte, M. Alphonse Piché, No 52 square Victoria.

Un dépôt de 15% du prix demandé dans chaque soumission, soit en espèces ou sous forme d'un chèque accepté, devra être fait entre les mains du trésorier de la Cité.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront décachetées par le greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie qui suivra leur réception.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 24 août 1908.



EGOUTS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts construits dans les rues sous-mentionnées, dans la Ville de Montréal, à savoir:

RUELLE DUFRESNE—Maintenant ruelle Cléo, à l'Ouest de la rue Dufresne;

RUE DUFRESNE—De la ruelle Dufresne, à la rue Ontario;

AVENUE EMMA—Entre les rues Larivière et Dufresne;

RUE JOLIETTE—Entre les rues Hochelaga et Sherbrooke;

RUE LEMOINE—De la rue St-Pierre à 190 pieds à l'Est;

RUE ST-LUC—De la rue Tower à 50 pieds à l'Est;

RUE MILTON—Entre les rues Shuter et Durocher;

sont complétés, et les rôles sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 24 Août, 1908.



ROAD DEPARTMENT

TENDERS FOR DWELLING, Etc.

Sealed tenders addressed to the City Clerk, endorsed "TENDER FOR A DWELLING FOR FOREMAN AND SHOP", for the erection of a dwelling for the foreman and of shops in the Road Department's yard, Grand Trunk St., will be received at the office of the said City Clerk, City Hall, until TWELVE O'CLOCK NOON ON THURSDAY THE 3rd. DAY OF SEPTEMBER 1908.

A separate price must be given for the dwelling and for the shops.

Plans and specifications, may be seen in the office of the architect, Mr. Alphonse Piché, No. 52 Victoria Square.

A deposit of 15 per cent of the amount of the tender, either in cash or by an accepted cheque, must be made with the City treasurer.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Road Committee following their reception.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,

CITY HALL.

Montreal, August 24th. 1908.



SEWERS

Notice to Ratepayers

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls of Assessment for the construction of sewers in the undermentioned streets or sections of streets, viz:

DUFRESNE LANE—Now Cléo Lane, West of Dufferin street;

DUFRESNE STREET—From Dufresne Lane to Ontario street;

EMMA AVENUE—Between Larivière and Dufresne streets;

JOLIETTE STREET—Between Hochelaga and Sherbrooke streets;

LEMOINE STREET—From St. Peter street to a point 190 feet East;

ST. LUKE STREET—From Tower street, to a point 50 feet East;

MILTON STREET—Between Shuter and Durocher streets.

In the City of Montreal, are completed and are now deposited in the office of the undersigned, in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, 24 August, 1908.